

Business

François Hollande créé une banque publique pour doper l'export

Le nouvel établissement hébergé par la Société de financement local (Sfil, ex-Dexia) sera lancé en mars



Reuters

Publié le dimanche 08 février à 13h03 - Mis à jour le vendredi 13 février à 13h15

Par Pascal Airault

Les faits - Une banque de l'exportation destinée à faciliter la conclusion de grands contrats internationaux, notamment en Afrique, devrait voir le jour d'ici fin mars. Le PDG de la Sfil, Philippe Mills, explique que « depuis la crise, le financement apporté par les banques privées n'est pas à la hauteur des conditions dont bénéficient les compétiteurs des exportateurs français au sein de l'OCDE ».

François Hollande est en train de ressusciter un outil français pour le financement du commerce extérieur. « Nous avons décidé de créer une banque de l'exportation au service des grands contrats internationaux et cela a une influence directe sur ce que nous pouvons faire en Afrique », a confié le président de la République à des dirigeants et patrons africains et français réunis vendredi dernier au ministère de l'Economie et des Finances. Un projet monté ces derniers mois dans le plus grand secret par l'Élysée et Bercy. « La Commission européenne a donné son accord il y a une dizaine de jours après avoir vérifié qu'il ne s'agissait pas d'une aide déguisée », indique une source proche du commissaire européen aux affaires économiques Pierre Moscovici.

En fait, les crédits export octroyés par les banques seront refinancés par la Société de financement local (Sfil) avec la garantie de l'État via l'assureur-crédit Coface. Ex-Dexia, la Sfil a été créée en février 2013 dans le but de garantir la stabilité du financement du secteur public en France. Cet établissement, qui fait du crédit foncier, refinance notamment sur les marchés les prêts aux collectivités locales hérités de Dexia et ceux produits désormais par la Banque Postale. C'est une banque à 100 % publique dont l'État est l'actionnaire de référence, à hauteur de 75%, aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations (CDC 20%) et de La Banque Postale (LBP 5%).

La France n'avait plus de grande banque publique pour le financement des exportations depuis 1996. À l'époque, le gouvernement d'Alain Juppé, à la faveur de privatisations, avait revendu de gré à gré la Banque française du commerce extérieur (BFCE) au Crédit national dissout ensuite dans Natexis puis Banques populaires. Le crédit export est actuellement assuré par les banques privées mais il pèse à long terme sur les ressources en fonds propres et les liquidités de ces établissements.

« C'est une bonne initiative, soutient Etienne Giros, président délégué du Conseil français des investisseurs en Afrique (Cian). Il manquait un outil souple et opérationnel pour le financement des gros contrats en Afrique alors que nos concurrents chinois et indiens disposent de leur banque à l'exportation (Exim Bank dans les deux pays) ». D'autres grands pays occidentaux ont également créé ou relancé ce type de dispositif (US-Exim aux États-Unis, KfW en Allemagne...) après la crise financière de 2008. Quant à la Grande-Bretagne, elle est en passe de consacrer plusieurs milliards de livres à un outil comparable. Entre 2006 et 2012, la part des banques françaises dans les crédits export bénéficiant d'une garantie Coface est passée de 80 % à 20 %.

Pour faire baisser les coûts des crédits pour les clients des entreprises exportatrices françaises, la Sfil refinancera les emprunts export octroyés par les banques. « Cela permettra de gagner de l'ordre de 10 % sur le coût des grands projets en diminuant le taux de crédit », explique l'un des promoteurs du projet.

La banque devrait ouvrir ses portes en mars. Elle se concentrera sur des opérations s'élevant entre 100 et 200 millions d'euros pour un volume annuel qui pourrait tourner entre un et deux milliards d'euros. Un dispositif dirigé vers les entreprises du CAC40 et l'offre française dans les grands projets d'infrastructures, d'énergie, d'hydraulique. Outre la création de la banque de l'export, les garanties de la Coface, assureur crédit qui bénéficie de la garantie de l'État pour aider les entreprises dans leurs marchés à l'étranger, devraient continuer à monter en puissance. Elles étaient de 800 millions d'euros en 2013, de 2 milliards d'euros en 2014.